

Saumur, le 18 novembre 2020

La Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire confie à Saur le service de l'eau et de l'assainissement de 32 de ses 45 communes et 80 000 habitants du sud du territoire à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée de dix ans.

Par décision du conseil communautaire en date du 1^{er} octobre, la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire confie à Saur les services de l'eau et de l'assainissement de 32 communes du Maine-et-Loire composant le sud de l'agglomération avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2021. Un contrat qui s'accompagne de fortes attentes notamment en termes de services aux consommateurs, de performance technique, de gouvernance partagée et de prise en compte du tissu économique local.

1. Création d'une marque dédiée et nouvelle gouvernance

Une marque dédiée est créée à partir du 1^{er} janvier : « Eaux Saumur Val de Loire ». Cette marque, approuvée en Conseil communautaire le 12 novembre dernier, s'étend sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et se décline sur les deux secteurs, celui de la délégation de service public et celui de la régie.

Au-delà du fait qu'elle permettra aux consommateurs de mieux s'approprier l'eau potable saumuroise grâce à une meilleure visibilité et lisibilité du service de l'eau et de l'assainissement, elle s'accompagne d'une nouvelle gouvernance visant à piloter de manière conjointe, et en temps réel, ce service public essentiel.

Pour ce faire, Saur met également en place « Saumur Vision », plateforme collaborative d'échanges avec la collectivité et ses services techniques (supervisions eau potable et assainissement, planification des opérations, cartographie dynamique, données clientèle, documents administratifs et contractuels...).

2. Proximité et ancrage territorial



L'Agglomération a souhaité que le délégataire du service s'engage sur le territoire. Autour de 73 collaborateurs dédiés au contrat, Saur renforcera son maillage territorial avec deux sites d'exploitation sur Saumur et Doué-en-Anjou. L'organisation pourra s'appuyer des 200 collaborateurs de la direction de territoire Anjou Maine et du CPO qui œuvrent sur le territoire de l'Anjou.



Pour assurer un service public plus large, plus accessible et plus équitable, Saur disposera de six accueils clientèle sur l'agglomération, à moins de 10 minutes pour tous les usagers. En termes d'empreinte territoriale, 21 % du chiffre d'affaires sont réalisés auprès d'un tissu de 50 PME saumuroises représentant 2,1 millions d'€/an.

3. Engagements de performance sur le réseau

L'appel d'offres prévoyait que le délégataire prenne des engagements sur la réduction des fuites. Saur prévoit de porter le rendement de réseau à 90 % dès 2025 (chiffre France 80 %). Cette performance sera notamment atteinte par la mise en œuvre d'équipements communicants dernière génération pour la sectorisation, la pré-localisation des fuites et la réduction des pressions mais également par l'utilisation de l'intelligence artificielle comme outil d'aide à la décision afin que la Communauté d'agglomération puisse hiérarchiser ses travaux et investissements de renouvellement de réseaux. La mise en place de la télérelève « Now » des compteurs permettra de renforcer la surveillance des réseaux dès 2022.

4. Préservation de la ressource et économie circulaire

Pour préserver les ressources naturelles du territoire du Saumurois et garantir une qualité d'eau permanente irréprochable, Saur mettra en œuvre une surveillance et une gestion optimisée de la ressource par la technologie prédictive EMI. Avec 100 % d'énergie verte en 2021 et une baisse de la consommation de 8 % avec l'appui de la solution Riventa, Saur et la Communauté d'agglomération s'engagent dans une transition énergétique durable.

Le nouveau contrat en chiffres : 32 communes concernées - 80 000 habitants - 41 000 abonnés en eau potable - 33 000 abonnés en assainissement - 2 000 kms de réseaux - 5 usines d'eau potable et 39 stations d'épuration.

Pour Jackie Goulet, président de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire :

« Cette nouvelle délégation de service public et, de manière plus générale, la réorganisation du service public de l'eau et de l'assainissement à partir du 1^{er} janvier répond parfaitement aux priorités de la Communauté d'agglomération : un meilleur service public, c'est-à-dire un service public simplifié, modernisé en termes technologiques, plus lisible et dont la relation à l'utilisateur est un enjeu central ; une exigence environnementale forte avec une grande vigilance sur l'utilisation de nos ressources en eau ; une attention renforcée sur les aspects économiques et financiers, notamment en matière de hiérarchisation de nos investissements. »

Pour Patrick Blethon, président exécutif de Saur : *« En choisissant Saur, la Communauté d'agglomération valorise l'engagement sans faille de nos 200 collaborateurs - qui sont autant de Défenseurs de l'eau sur le Saumurois - et la connaissance fine des enjeux du territoire, alliée à notre capacité à faire progresser le service de l'eau en termes de performances. Merci pour votre confiance ».*

A propos de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire

Née au 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire est le deuxième plus grand territoire de la région Pays-de-la-Loire en termes de superficie. Il est aussi l'un des dix territoires les plus peuplés de la Région, avec 99 529 habitants (12,2 % des habitants du Maine-et-Loire). Composée de 45 communes dont Saumur, l'agglomération a défini ses trois grandes priorités pour le mandat 2020-2026 : le développement économique, décliné en cinq secteurs (l'industrie ; le commerce, l'artisanat et le tertiaire ; l'agriculture ; le tourisme et le patrimoine ; l'emploi, l'insertion et la formation), les services aux publics (le sport, la culture, la santé, l'habitat...) et l'écologie.

A propos de Saur

Acteur des services de l'eau, Saur accompagne les collectivités locales et les industriels dans leurs projets liés à l'eau (ingénierie, travaux, exploitation) et leur transition écologique. Le Groupe s'est donné pour mission d'offrir la même qualité de service aux petites communes qu'aux grandes métropoles avec, à la clé, un engagement inscrit dans son ADN : la défense de l'eau. Afin que la ressource et les équilibres environnementaux soient préservés, afin que l'eau soit disponible et sanitaires sûre, afin qu'elle stimule notre capacité à innover. Chiffres clés 2019 : 10 000 collaborateurs dont 1 000 nouveaux défenseurs de l'eau par an, 12,5 millions de consommateurs dans le monde, 20 000 installations monitorées en temps réel, 1,5 milliard € de chiffre d'affaires net.

Contacts presse :

Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire : Lambert Creuxlebois - 06 25 05 93 48 - l.creuxlebois@agglo-saumur.fr

Saur : Nezha Korti - 07 64 43 02 21 - nezha.korti@saur.com